

Charenton

magazine

N° 96 - Avril 2004



Dossier
spécial budget



Préserveons
le bois de Vincennes



Adjoint de sécurité,
un nouveau métier

BUDGET PRIMITIF 2004

PRIORITÉ
à l'investissement

SOMMAIRE

Actualités

Le mot du Maire	p. 3
Résultats des élections cantonales et régionales	p. 4
Petite enfance : la crèche des Bordeaux a ouvert ses portes	p. 5
Education : réunion de travail avec le Recteur	p. 6
Jeunesse : l'actualité du Conseil Municipal des Jeunes	p. 7
Arrêt sur images : cela s'est passé à Charenton	p. 8/9

Environnement

Cadre de vie : halte aux tags ! Charenton se mobilise pour préserver le Bois de Vincennes	p. 10 p. 11
---	----------------

Commémoration

L'actualité du monde combattant	p. 12
--	-------

Vie économique

Entreprendre avec l'intercommunalité : devenez Adjoint de sécurité	p. 13
---	-------

Dossier

Le budget primitif 2004	p. 14/21
--------------------------------	----------

Culture

Manifestations culturelles : vos prochains rendez-vous	p. 22
Spectacles intercommunaux : à l'affiche des théâtres	p. 23

Vie associative

L'actualité des associations	p. 24
-------------------------------------	-------

Sports

Gala départemental de Gymnastique Rythmique	p. 25
--	-------

Sports

Libre expression des groupes politiques	p. 26
--	-------

Bloc-notes

Informations pratiques	p. 27
-------------------------------	-------



Madame, Monsieur,
Chers Charentonnais,

Merci à tous les Charentonnais qui ont permis ma réélection, dès le premier tour, au Conseil Général du Val-de-Marne.

Je suis d'autant plus sensible à ce succès qu'il se produit à contre-courant des résultats nationaux. Au-delà de mon travail personnel de Conseiller Général, ce sont aussi le Maire, son équipe municipale et l'administration qui ont

été confortés dans leur gestion de la ville, pour ces trois premières années.

A travers ce vote, je mesure toute la responsabilité qui m'incombe pour conserver votre confiance.

En 3 ans seulement, bien des choses ont changé !

Des liens plus étroits et plus solidaires se sont établis entre les Charentonnais et leurs élus, et surtout la conduite d'une politique ambitieuse d'investissements se traduit déjà par des réalisations concrètes :

- pour les jeunes : une nouvelle crèche, une nouvelle maternelle, la rénovation de l'école Briand, l'obtention d'une annexe au Collège et l'achat du terrain du futur lycée;
- pour les sportifs : l'ouverture du parc de Conflans et la piste d'athlétisme;
- pour la vie culturelle : la création du grand et du petit t2r;
- pour les seniors : une vie associative dynamisée, l'extension du Clapa et la rénovation de la résidence Jeanne d'Albret;
- pour l'économie, l'arrivée de grandes entreprises génératrices de richesses et d'emplois directs ou indirects;
- enfin pour tous, le renforcement des transports en commun vers la capitale.

Je suis conscient que bien des secteurs, qui touchent à l'environnement en particulier, doivent mobiliser notre attention et nos moyens :

- la sécurité, le stationnement, la circulation;
- la propreté de la ville;
- le devoir de faire respecter les places et les squares;
- la préservation du Bois de Vincennes meurtri par la tempête, envahi aujourd'hui par la Foire du Trône et demain peut-être, par les gens du voyage;
- la requalification de nos berges de la Marne et de la Seine.

Il faudra aussi construire cette maison médicalisée tant attendue.

Le défi positif que vous me lancez à travers vos suffrages m'enthousiasme et je suis bien décidé à le relever avec toute mon équipe !

Votre Maire

Jean-Marie Brétilon
Conseiller Général du Val-de-Marne

Résultats des élections cantonales et régionales

Jean-Marie Brétillon a été réélu Conseiller général du Val-de-Marne, dimanche 21 mars. Avec 51,86% des suffrages, il est l'un des deux seuls Conseillers généraux du département à avoir été élu dès le premier tour des élections cantonales.

10 055 Charentonnais et Mauritiens lui ont exprimé clairement leurs suffrages, tant pour le travail accompli durant les six années de mandat au Conseil Général

du Val-de-Marne, que pour le conforter dans sa mission et dans sa détermination à défendre les intérêts des habitants du canton Charenton / Saint-Maurice.

Pour les élections régionales, c'est la liste Jean-François Copé/André Santini, menée par Christian Cambon, Maire de Saint-Maurice qui a obtenu 48% des voix contre 42% à la liste de Jean-Paul Huchon et 7,7% à la liste de Marine Le Pen. Sur l'ensemble de la Région Ile-de-France c'est la liste socialiste, communiste et verte qui a obtenu la majorité des sièges (130).

ELECTIONS CANTONALES	1 ^{ER} TOUR	INSCRITS	VOTANTS	EXPRIMÉS	Jean-Marie Brétillon (UMP-UDF)	Jean Gauthier (FN)	Danièle Riche (LO)	Claude Nicolas (PCF)	Gilles Bellaïche (PS)	Sylvie Berline Bouleau (Verts)
	Total canton %	31 582	20 027 63,4%	19 505 61,8%	10 055 51,6%	1 679 8,6%	534 2,7%	798 4,1%	4 759 24,4%	1 680 8,6%
	Charenton-le-Pont Saint-Maurice	24 282 7 300	15 452 4 575	15 054 4 451	7 807 2 248	1 294 385	409 125	601 197	3 670 1 089	1 273 407

ELECTIONS REGIONALES	1 ^{ER} TOUR	INSCRITS	VOTANTS	EXPRIMÉS	Nicolas Bay (MNR)	Marine Le Pen (FN)	Jean-Paul Huchon (PS Les Verts)	Arlette Laguiller (LO - LCR)	Marie George Buffet (PCF)	Jean François Copé (UMP)	André Santini (UDF)	Carine Pelegrin (De l'oxygène pour l'UDF)
	Val-de-Marne (%)	16 982	10 755 63,3%	10 499 61,8%	78 0,7%	1 016 9,7%	3 046 29%	340 3,2%	464 4,4%	3 322 31,6%	1 899 18,1%	334 3,2%

ELECTIONS REGIONALES	2 ^D TOUR	INSCRITS	VOTANTS	EXPRIMÉS	Marine Le Pen (FN)	Jean-Paul Huchon PS - PCF VERTS - PRG - MRC	Jean-François Copé (UMP -UDF MPF)
	Val-de-Marne (%)	16 982	11 197 65,9%	10 942 64,4%	850 7,8%	4 835 44,2%	5 257 48%

Compte-tenu du rôle important du Conseil Régional pour la construction des lycées et en matière d'environnement, nous espérons que le lycée de Charenton-le-Pont verra le jour très bientôt, ainsi que le projet de réalisation d'un mur anti-bruit le long de l'autoroute A4 promis. Pour la défense des intérêts des Charentonnais, nous souhaitons donc succès et réussite à Jean-Marie Brétillon au Conseil Général et à Jean-Paul Huchon à la Région.

La crèche des Bordeaux a ouvert ses portes



également sa place. L'architecte a su tirer parti des 1 324 m² de l'établissement pour lui donner un caractère chaleureux et familial. Vitrail, luminosité naturelle, salles d'activités ou de motricité, dortoirs, terrasses abritées... se mêlent harmonieusement avec un mobilier moderne et fonctionnel, rigoureusement normalisé. Les nouveaux locaux offrent également au personnel un cadre de travail chaleureux.

■ ... financé par la ville

La crèche des Bordeaux, comme les autres crèches municipales, emploie du personnel formé spécifiquement à l'accueil des tout-petits : directrices de crèche, auxiliaires puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, personnel d'entretien sont autant des professionnelles du secteur petite enfance entièrement rémunérées par la municipalité. Car il faut rappeler qu'à Charenton, toutes les crèches sont municipales. Comme la ville ne peut pas répondre complètement à la demande de places en crèches, elle accorde aux familles, en

La reconstruction de la crèche des Bordeaux est maintenant achevée et le nouvel établissement municipal a ouvert ses portes le 5 avril dernier.



Le projet de reconstruction de la crèche des Bordeaux était doublement nécessaire : d'abord parce que le respect des nouvelles normes de sécurité l'exigeait (risques

d'amiante, tuyauteries en plomb, qualité médiocre du bâti), ensuite parce qu'il fallait profiter de cette reconstruction pour augmenter le nombre de berceaux si nécessaires pour les mamans qui travaillent.



■ Un équipement moderne et fonctionnel...

La crèche des Bordeaux accueille des tout-petits de 2 mois et demi à 3 ans, avec un apprentissage privilégié pour le petit enfant handicapé qui y trouvera

fonction de leurs revenus, des prestations compensatrices. C'est donc le budget de la ville qui a supporté cette construction avec heureusement une aide de 30% de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne.



Première réunion de travail avec le nouveau recteur

Début mars, le Maire, Jean-Marie Brétilon, Pierre Miroudot, Maire-Adjoint aux Affaires Scolaires et Marie-Hélène Magne, Conseillère municipale déléguée à l'enseignement du second degré, ont été reçus par le nouveau Recteur de l'Académie de Créteil, Bernard Saint-Girons et par Marc Bablet, Inspecteur d'Académie adjoint.

Pour cette première réunion de travail avec le Recteur et ses collaborateurs, la délégation charentonnaise souhaitait évoquer de façon précise les questions relatives au collège La Cerisaie, au Lycée d'Enseignement Professionnel Jean Jaurès et au futur lycée.

■ La situation du collège La Cerisaie et du LEP Jean Jaurès

Concernant l'évolution du Collège La Cerisaie, le Maire a demandé que l'Observatoire des effectifs, mis en place en janvier 2001 à son initiative, soit rapi-

dement convoqué pour une nouvelle réunion, permettant ainsi d'analyser les prévisions des cinq années à venir. Les élus ont également évoqué la vie scolaire et insisté pour que tous les postes de surveillants soient pourvus au plus vite.

Jean-Marie Brétilon a attiré l'attention du Recteur sur les problèmes du Lycée d'Enseignement Professionnel Jean Jaurès, qui sont liés d'une part, à l'état des bâtiments en matière de sécurité, et d'autre part aux désordres occasionnés dans la ville par certains élèves.

■ Un lycée d'enseignement général en 2008

Enfin, le sujet du futur lycée a été longuement discuté et le Recteur a précisé plusieurs points.

Tout d'abord, confronté à un manque de classes de lycée dans le département, le Rectorat appuiera les démarches de la Ville auprès de la Région, pour que la livraison puisse être faite au plus tard en septembre 2008 (et non en 2009).

Par ailleurs, ce lycée de 700 élèves, devrait comporter des classes d'enseignement professionnel tertiaire (comptabilité, vente, commerce) pour un quart à un tiers des effectifs, et des classes d'enseignement général et technologique pour les autres élèves.

D'autres sujets concernant les besoins en infrastructures sportives, la question des partenariats culturels et linguistiques avec les services et les associations de la Ville, ont également été évoqués.

A l'issue de cette réunion positive, le Maire de Charenton a invité Bernard Saint-Girons à venir visiter les établissements scolaires installés sur la commune.

L'actualité du Conseil Municipal des Jeunes

Pour les élus du CMJ, accompagnés par Pierre Miroudot, Marie-Hélène Magne et leurs animateurs d'Aliaj, Souaâd et Pierre, le mois de mars a été marqué par deux temps forts.

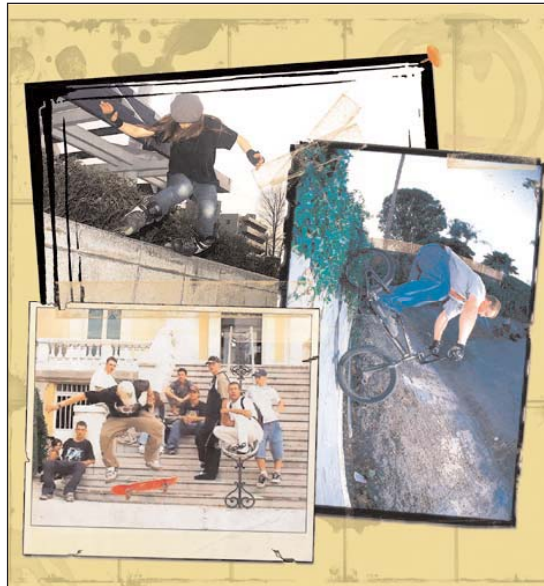
■ Rencontre à la DDJS

Répondant à l'invitation de monsieur Eric Ledos, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports, les jeunes conseillers se sont rendus à Créteil pour découvrir cet organisme. Le Directeur leur a expliqué le rôle et le fonctionnement de la D.D.J.S., intermédiaire entre notre ville et l'Etat. Ensuite, ce sont les jeunes qui ont présenté leurs projets sans oublier leurs besoins de financement. Ils ont été invités par M. Ledos à présenter rapidement leurs dossiers de demande de subvention.

Cette rencontre a permis aux jeunes élus de découvrir un partenaire indispensable.

■ Visite technique d'un skate park pour les jeunes

Dans le cadre de leurs études pour leur projet "skate park à Charenton", les jeunes de la



commission sport ont été invités par leurs homologues de la ville de Marolles-en-Brie. Reçus par le Maire, son adjointe chargée de la Jeunesse, le Directeur de la Maison des Jeunes et la responsable des Services Techniques, ils ont pu visiter et utiliser le skate park de la ville.

Ils ont surtout pu poser, aux jeunes dirigeants de l'association qui gère le skate park, toutes les questions relatives à la construction, à l'équipement, à la gestion et au fonctionnement de cet espace. Cette visite devrait les aider à affiner leur projet. ■

Photothèque sur le Web

Le site Internet www.charentonlepont.fr vous permet de retrouver un grand nombre de photos témoignages des dernières manifestations de Charenton.

En deux clics sur "Vivre" et "Photothèque" vous avez directement accès à une galerie unique de photos exclusives. En premier lieu des superbes vues de l'intérieur de la chapelle de Conflans vous accueillent. Surfer ensuite en remontant le temps :

Le Printemps des poètes au T2R;
L'inauguration de l'école maternelle Conflans par le Maire, Jean-Marie Brétilion et le Ministre

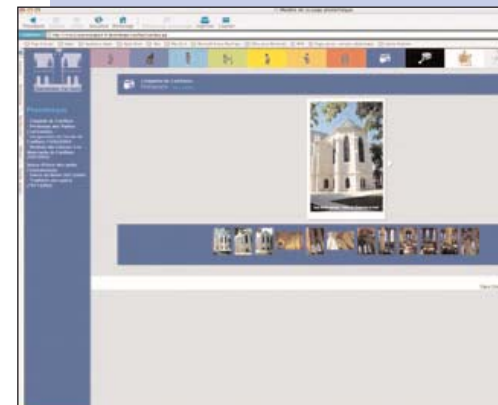
délégué à l'enseignement scolaire, Xavier Darcos;

La rentrée des classes à l'école maternelle Conflans;

Les séjours d'hiver des petits Charentonnais;
Les vœux du Maire à la population;

Les trophées du sport.

Cette rubrique également accessible par la nouvelle page sports via l'icône de l'appareil photo, constitue une innovation importante du site et accroît le lien entre les Charentonnais et leur ville. ■



EN BREF

▶ LA VIE DU COLLÈGE

Voyage

Le collège La Cerisaie organise un séjour linguistique en Angleterre du 28 au 30 avril. Deux classes de 5^{ème} traverseront la Manche par le Shuttle, accompagnés par M. Vélasquez - professeur d'anglais, Mme Darley - professeur d'histoire géographique, M. Trigatti - professeur d'EPS, et M. Morio - secrétaire de direction. Les élèves seront hébergés dans des familles à Ramsgate, station balnéaire dans le sud-est de l'Angleterre. Au programme : visite de la région, riche en sites historiques et Londres.

Réunion

Parents d'élèves de 3^{ème} : réunion sur l'orientation vers les voies professionnelles le mardi 27 avril à 18h. Seront présents M^{me} Desponds du Centre d'Information et d'Orientation de Charenton, ainsi que des proviseurs et/ou des enseignants de lycées professionnels.

Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR)

Ces épreuves se sont déroulées au collège au mois de mars. Elles comportent deux niveaux :

ASSR 1 : pour les élèves de 5^{ème} : obligatoire pour conduire un cyclomoteur.

ASSR2 : pour les élèves de 3^{ème} : obligatoire pour se présenter au permis de conduire, notamment en conduite accompagnée.

Obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2004, il est important de conserver précieusement la carte de réussite à ces épreuves.

Le Printemps des poètes

vous prendrez bien un vers ?



Au T2R, Aliaj a remporté un franc succès grâce à l'audition publique des élèves de l'atelier théâtre de Sylvie Leriche "Poésie d'hier et d'aujourd'hui". 150 personnes étaient venues saluer la prestation des jeunes comédiens amateurs.



Lors de la 6^e édition du Printemps des poètes, du 13 au 16 mars, les bibliothèques municipales ont offert trois animations de qualité.

La bibliothèque municipale Paul d'Espinassous a proposé une lecture de poèmes sur le thème de la gourmandise, par la Compagnie charentonnaise Act'en Scène, au Foyer bar du Théâtre des 2 Rives. Le spectacle était agrémenté d'une dégustation de friandises pour illustrer les textes.

L'association Culture et Bibliothèques pour Tous a accueilli dans ses locaux, des participants pour un atelier d'initiation à l'écriture littéraire "Au plaisir des mots", animé par l'association Lettrances. Ce furent deux journées à la fois studieuses et ludiques.

Pour quelques francs de plus...

L'"Opération derniers francs" organisée au marché couvert à l'initiative de l'association des commerçants du marché présidée par Jean-Paul Derland et par la Société Marchés Publics Cordonnier, a remporté un vif succès. Tous les mercredis du mois de mars, les commerçants du marché ont accepté exceptionnellement le paiement des courses en francs, pièces ou billets. Cette opération a permis à de nombreux Charentonnais de se débarrasser des derniers francs oubliés dans une tirelire ou au fond d'un tiroir. Tout le monde y a trouvé son compte.

De l'avis des commerçants, cette animation a également permis de recréer des liens avec la clientèle et de renforcer la convivialité du marché.





Les enfants des écoles maternelles Conflans, Champ des Alouettes et de Valmy primaire ont effectué un stage de cirque de deux jours avec la Compagnie "Chapiteau d'Afrique".

Acrobaties, boule d'équilibre, fil tendu, rolla-bolla, jeux d'adresse avec l'assiette chinoise ou le diabolo, découverte du jorky-ball... Le thème du cirque a offert aux enfants un large éventail d'activités manuelles, théâtrales et de motricité. En fin de stage, les enfants ont pu présenter quelques mini spectacles.

A l'heure du cirque



Souvenir des vacances d'hiver

Cet hiver, des jeunes Charentonnais ont pu profiter de la neige grâce à de nombreuses activités proposées par le Service Enfance. Les "mordus de la glisse" ont pu s'initier en Isère et en Haute-Savoie au surf ou au ski alpin, les passionnés de la nature ont effectué de belles balades en raquettes. Dans le Jura, d'autres se sont initiés avec des muschers, aux attelages de chiens de traîneaux.



Voyage poétique et musical

Dans le cadre du projet pédagogique des intervenants Musique des écoles, 12 classes des écoles Pasteur et Aristide Briand ont assisté à un concert donné par l'ensemble musical Yaki Kandru au petit t2r le 18 mars dernier. Ces jeunes Charentonnais firent un voyage à la fois poétique et musical, au sein des cultures amérindiennes.



Halte aux tags!

Comme les autres villes, Charenton doit faire face aux graffitis et autres tags. La ville fait appel à une société spécialisée pour les faire disparaître.



■ 2 000 interventions par an

Les tags, inscriptions ou autres dédicaces sont répertoriés lors de tournées dans les différents quartiers et signalés par les services de la Direction du Patrimoine et du Cadre de Vie à l'équipe de nettoyage. Pour les gommer, il faut souvent recourir à des produits chimiques ou utiliser des techniques complexes comme l'hydrogommage (pulvérisation de sable à basse pression sur des surfaces pierreuses).



Mais cette lutte contre les tags a un prix. En 2003, 2 000 interventions ont été réalisées sur des bâtiments publics, pour un coût de 42 159 euros.

Aujourd'hui, l'heure est à la prévention : dans la mesure du possible les bâtiments publics et les mobiliers urbains bénéficient d'une protection anti-graffiti qui permet un nettoyage plus rapide.

■ Quand la RATP en appelle à la liberté d'expression

Alors que la municipalité s'efforce de lutter contre cette agression visuelle que constituent les tags, la RATP a offert dans la semaine du 8 mars, une tribune aux taggeurs et aux militants anti-publicité dans l'enceinte de la station "Liberté",

rebaptisée pour l'occasion "Liberté d'expression".

Résultat : un dérapage graphique dans la station et dans toute la ville bien sûr ! En peu de temps, le site a servi de défilé aux taggeurs qui ont étendu leur champ d'action sur certains quartiers. Le Maire a reçu de nombreuses plaintes des Charentonnais et a dû faire nettoyer les bâtiments dégradés.

Jean-Marie Brétillon a fait part à Anne-Marie Idrac, Présidente de la RATP de sa totale désapprobation : *"le nom de Liberté choisi à l'inauguration de cette station en 1943, à la barbe des Allemands, n'avait pas besoin à l'époque d'un tel qualificatif. Que la RATP communique sur ce que rapporte la publicité à son budget chaque année (achat de 380 bus, paraît-il) d'accord ; que la publicité rompe la monotonie dans les couloirs, toujours d'accord. Mais que cette opération de communication contestable dans sa forme se fasse sur le territoire de la ville de Charenton sans l'accord du Maire, est pour le moins anormale" !*

Charenton se mobilise pour préserver le bois de Vincennes

Jean-Marie Brétilon a fait part au Maire de Paris de sa totale opposition au projet d'implantation d'une aire des gens du voyage dans le bois de Vincennes.

La ville de Paris avait envisagé, sans consultation des élus des communes riveraines, de créer une aire fixe d'accueil des gens du voyage dans le bois de Vincennes, à proximité de l'Hippodrome, avec adduction d'eau, électricité, assainissement, etc...

■ Un projet décidé sans aucune transparence

Jean-Marie Brétilon et Christian Cambon, Maire de Saint-Maurice et Président de la Communauté de Communes Charenton-le-Pont/Saint-Maurice ont réagi vivement à ce projet qui va à l'encontre de la Charte du Bois de Vincennes signée entre les élus valdemarnais et Bertrand Delanoë le 26 avril 2003. "Nous dénonçons l'adoption sans concertation de ce projet par le Conseil de Paris, au mépris des communes concernées et des riverains" ont-ils précisé. "Le problème du stationnement des gens du voyage doit être abordé collectivement avec l'ensemble des élus concernés afin d'aboutir à des solutions satisfaisantes pour tous".

Le 27 mars, le conseil communautaire a adopté un vœu solennel marquant son opposition à ce projet d'implantation.

■ Rendre au Bois sa vocation naturelle

Ce projet est en totale incohérence avec les objectifs poursuivis par Jean-Marie Brétilon de sauvegarder le Bois de Vincennes replanté suite à la tempête de 1999 et limiter les nuisances subies par les Charentonnais en raison notamment de la Foire du Trône, des cirques ou de la prostitution. Le Bois de



Vincennes, poumon vert à l'est de la capitale doit conserver son caractère d'espace naturel, de promenade et de détente. Après la menace d'implantation de la fameuse grande roue, pelouse de Reuilly,

et maintenant ce projet d'installation d'une aire d'accueil des gens du voyage, il convient de se mobiliser. ■

Foire du Trône

Jean-Marie Brétilon a été reçu par le Préfet du Val-de-Marne

Malgré les pressions des différentes collectivités locales situées autour du Bois de Vincennes, et de l'ADRIV*, la ville de Paris a décidé que la Foire du Trône aurait lieu du 3 avril au 31 mai. Lors d'une réunion de travail en Préfecture le 24 mars dernier, le Maire a fait part de la légitime exaspération des Charentonnais.

Jean-Marie Brétilon a obtenu la mise à disposition, chaque week-end, pendant la durée de la Foire du Trône, d'une ou deux sections de CRS afin d'assurer la sécurité des riverains, de gérer la circulation et le stationnement. Elles interviendront notamment pour sanctionner le sta-

tionnement illicite et procéderont à l'enlèvement des véhicules gênants.

La municipalité espère que ce dispositif permettra aux Charentonnais de subir la Foire du Trône avec des nuisances limitées.

* ADRIV : l'Association de Défense du Rayonnement et de l'Intégrité du Bois de Vincennes regroupe des Charentonnais et des habitants des villes limitrophes du Bois de Vincennes, exaspérés par la situation actuelle et qui se mobilisent pour que le Bois de Vincennes et la pelouse de Reuilly redeviennent un lieu de nature et de détente. Contact : www.adriv.org

EN BREF

▶ SANTÉ MENTALE, OSONS EN PARLER

Le centre médico-psychologique du Cadran* organisera le 24 juin de 9h30 à 12h30, à l'Espace Médicis une matinée d'information sur la santé mentale. Cette manifestation sera l'occasion pour son équipe de présenter les résultats d'une enquête réalisée en 2001 sur la place des troubles liés à la santé mentale.

* 24, Rue du Cadran à Charenton.
Tel : 01 49 77 00 43.
Fax : 01 43 78 80 44

▶ LES INFOS DU SERVICE RETRAITÉS

Amis du bridge, venez rejoindre le Club du Service Retraités. Il vous attend les mercredis après-midi de 14h à 14h30 au Centre Alexandre Portier 21 bis, rue des Bordeaux. Tout au long de l'année, vous pourrez vous initier, vous perfectionner et participer à des tournois amicaux, toujours en vous amusant. Vous bénéficierez d'un encadrement individuel qui vous permettra d'améliorer vos connaissances. Véritable lieu de rendez-vous, le club de bridge du Service Retraités saura vous accueillir dans une ambiance conviviale et amicale. Ouvert à tous les retraités charentonnais, la cotisation annuelle 2004 est de 25 €.

Renseignements et inscriptions :
01 45 18 36 34 ou 01 45 18 36 37



Les anciens combattants en visite à Verdun



Fin février, une délégation des Anciens Combattants de Charenton et de Saint-Maurice accompagnée par Elie Gambier, Maire-Adjoint chargé des actions commémoratives et Maurice Hanin, Président du Comité d'Entente, s'est rendue sur les lieux historiques du "Champ de bataille de Verdun" qui doit son nom aux combats sanglants commencés le 21 février 1916 par une forte avancée des armées allemandes, pour arriver à une reconquête française dès le 17 août.

Un circuit émouvant avec la découverte en petits trains de la vie des Poilus dans les galeries de la Citadelle souterraine, du Fort de Douaumont, de l'Ossuaire, du Mémorial, pour se terminer devant la tranchée des Baïonnettes. Cette visite, sur ce haut lieu de la mémoire nationale, a permis de mesurer toute l'horreur de ce sacrifice inhumain.

Dimanche 25 avril

Souvenir des déportés et célébration du 59^e anniversaire de la libération des camps de concentration

10h15 : Un car se tiendra, place du Monument aux Morts à Charenton-le-Pont, à la disposition des Anciens Combattants qui veulent assister aux cérémonies de Saint-Maurice.

10h30 : Rassemblement à l'Hôtel de Ville de Saint-Maurice, Plaque du Souvenir

11h15 : Rassemblement à l'Hôtel de Ville de Charenton-le-Pont, Cour du 18 juin 1940

11h30 : Cérémonie au Monument aux Morts de Charenton-le-Pont



Samedi 8 mai

59^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

9h30 : Un car se tiendra, Place du monument aux morts à Charenton-le-Pont, à la disposition des Anciens Combattants pour se rendre à la cérémonie à Saint-Maurice

9h45 : Cérémonie place Charles de Gaulle à Saint-Maurice

10h25 : Rendez-vous à l'Hôtel de Ville de Charenton-le-Pont. Cour du 18 juin 1940

10h30 : Départ du défilé

11h15 : Cérémonie au Monument aux Morts de Charenton-le-Pont

12 h : Départ en défilé jusqu'à la maison de Combattant pour le vin d'honneur

Devenez adjoint de sécurité

EN BREF



Vous avez entre 18 et 26 ans, vous souhaitez acquérir une véritable expérience professionnelle et exercer un métier au service des citoyens ? Devenez adjoint de sécurité.

La Police nationale recrute 225 agents de sécurité dans le Val-de-Marne. La Communauté de Communes de Charenton-le-Pont/Saint-Maurice propose, en partenariat avec la Préfecture du Val-de-Marne, la Mission Locale de Maisons-Alfort et l'ANPE une réunion d'information sur le métier d'adjoint de sécurité le mercredi 5 mai à 14h30, à l'Espace Médicis*.

■ L'adjoint de sécurité, un nouvel acteur dans la protection des citoyens

Placé sous la responsabilité de fonctionnaires de police qui l'accompagnent dans

son parcours d'insertion professionnelle, l'adjoint de sécurité exerce des missions de police de proximité en renforcement des services de police nationaux.

Par une présence régulière sur le terrain, il pratique l'îlotage afin de protéger la population, les établissements scolaires ou les transports. L'adjoint de sécurité a également pour mission d'assurer l'accueil du public et notamment des victimes, de gérer les appels téléphoniques ainsi que les courriers de doléances des particuliers.

Pour postuler, les candidats, garçons ou filles, doivent être de nationalité française, avoir un casier judiciaire vierge, être âgés entre 18 et 26 ans, mesurer au moins 1,68 m pour les hommes et 1,60 m pour les femmes. Aucun diplôme particulier n'est cependant requis.

**Réunion d'information
mercredi 5 mai à 14h30**

***12, rue du Cadran
Pour plus d'informations, contacter Laurence
Da Silva au 01 46 76 50 10**

◆ UN TROPHÉE POUR LES ENTREPRISES MÉRITANTES

La cérémonie des Nefs d'Or organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris met chaque année à l'honneur les entreprises les plus méritantes ainsi que leurs représentants.

La distinction 2004 sera remise aux entreprises qui justifieront d'une transmission réussie, illustrée par 3, voire 10 années d'exercice, lors d'une cérémonie qui se tiendra lundi 5 juillet 2004 à 18h, à Paris.

Contact : Claire Stremler
Tél : 01 46 76 50 03

◆ NOUVELLES ENTREPRISES CHARENTONNAISES L'ARTISANAT DU LUMINAIRE

Vente et réparation de luminaires
39, rue de la République
01 43 78 80 63

artisanaduluminaire@yahoo.fr
NETOOTEL

Hébergement d'enquêtes sur Internet

38, quai des Carrières
Tél./fax : 01 56 29 05 76
contact@netootel.com
www.netootel.com

PROAC S

Travaux d'installation électrique
5, rue Nocard

◆ CRÉATION D'ENTREPRISE : PARLONS-EN!

En partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et la Chambre de Métiers, la Communauté de Communes vous invite à un petit déjeuner jeudi 17 juin à 9 heures à l'Espace Médicis autour du thème "La création d'entreprise".

Contact, M^{lle} Dervaux 01 46 76 50 08

Vous êtes une nouvelle entreprise, vous souhaitez apparaître dans le Charenton Magazine ou Saint-Maurice Infos, merci de contacter Claire Stremler au 01 46 76 50 03

Pour contacter Patrick Ségalat, Vice-Président de la Communauté de Communes chargé du développement économique, des transports et des marchés aux comestibles : patrick.segalat@charentonlepont.fr

à l'investis Budget



Le budget primitif de la commune pour 2004 vient d'être adopté par le Conseil municipal. Il permettra de préparer l'avenir, de développer l'offre de services rendus aux Charentonnais, d'entretenir et de rénover les équipements publics dans tous les quartiers. Entretien avec Hervé Gicquel, 1^{er} Maire-Adjoint chargé des Finances.



Priorité tissement et 2004

Charenton Magazine : quels sont les grands principes du Budget 2004 ?

Hervé Gicquel : Approuvé à la majorité du conseil municipal, le budget primitif 2004 s'élève à 76,2 millions €.

A mi-mandat, ce budget s'inscrit dans la continuité de nos engagements et des efforts menés depuis trois ans : améliorer le cadre de vie, proposer aux Charentonnais et Charentonnaises de tous âges des services de proximité adaptés et mettre à leur disposition des équipements de qualité. Il traduit dans les actes, les besoins formulés par nos concitoyens au cours de rencontres ponctuelles ou des réunions de quartiers organisées lors de la consultation portant sur le Plan Local d'Urbanisme. Fondé sur un projet de ville, ce budget doit contribuer à faire que Charenton soit toujours plus appréciée, plus agréable à vivre et plus solidaire.

C. M. : quelles en sont les caractéristiques ?

H. G. : Je relève deux caractéristiques essentielles à ce budget. **La première porte sur le service rendu.** Charenton est incontestablement la ville du Val-de-Marne qui offre la plus large palette de services à ses habitants. Le ratio de services rendus par Charentonnais s'élève à 1 389 € contre une moyenne départementale située à 1 141 €. Concrètement, la réalité des services offerts à tous les Charentonnais par la ville se traduit chaque jour dans de nombreux domaines : l'enseignement (écoles, études surveillées, restauration scolaire...), l'action sociale (assistances sociales, vie des seniors, personnes démunies...), la petite enfance (crèches et haltes garderies), la culture, le sport, l'enfance et la jeunesse (animations, loisirs), la vie associative, les services administratifs, la sécurité (police municipale), l'entretien des voiries et espaces verts.

Depuis trois ans, nous avons étendu les prestations et amélioré sensiblement leur qualité. Cette année encore, nous poursuivons dans cette orientation. J'en veux pour preuve l'extension des capacités d'accueil de la maternelle de Conflans et de la crèche des Bordeaux, le développement des transports urbains, la mise à disposition de personnels supplémentaires dans les écoles, l'effort en matière d'informatisation des sites, le développement des arts plastiques, le renforcement des actions en matière de propreté et d'embellissement, les travaux de la résidence pour personnes âgées...

La seconde caractéristique concerne le volume d'investissements inégalé

tallation de nouvelles familles, la hausse sensible de la natalité et par une proportion accrue de jeunes de moins de 20 ans conduit notre commune à anticiper ou à accompagner ce phénomène unique dans notre histoire. Pour y répondre nous portons le ratio d'équipement par habitant à 604 € par habitant alors qu'une commune comparable en Ile-de-France ne consacre que 371 €. Ce chiffre illustre à lui seul l'étendue de notre action en faveur de chacun.

Charenton Magazine : Pourquoi augmenter les taux d'imposition ?

H. G : La hausse a été fixée à 7% en sachant que l'inflation se situe autour de 2%. Deux constatations ont présidé

rant de notre patrimoine. De plus, le recours à la fiscalité contribue à constituer une épargne plus significative qui sera bien utile pour favoriser demain la création de nouveaux équipements indispensables dans la perspective de l'ouverture du lycée tant attendu.

En second lieu, nous devons assumer aujourd'hui l'"effet de ciseaux", c'est à dire que certaines recettes ont tendance à baisser tandis que des dépenses augmentent. En recettes, nous subissons les conséquences de la réforme de la taxe professionnelle sur la part salaire qui aboutit au versement d'une dotation de l'Etat nettement moins dynamique que l'assiette fiscale traditionnelle.

En dépenses, comme je viens de l'indiquer, notre commune a non seulement développé des activités très appréciées des Charentonnais mais elle assume par ailleurs les décisions arbitraires de l'Etat comme la loi Aubry sur les 35 heures qui a très nettement accru les charges de personnel, en particulier dans les secteurs des crèches où les normes d'encadrement doivent être scrupuleusement respectées.

C'est tout le sens de cette augmentation des taux d'imposition qui permet d'investir à présent et pour les trois ans à venir.

En conclusion, je rappellerai que Charenton est l'une des rares villes dont le taux de taxe d'habitation est inférieur à 10%. Un Charentonnais assujéti à la taxe d'habitation règle annuellement 194 € en moyenne, alors que dans le même temps la commune offre un service rendu de 1 389 €. Notre endettement est maîtrisé car il fait l'objet de renégociations régulières des conditions financières et d'arbitrages entre les différents taux d'intérêt.

La bonne santé économique et financière de la ville, son dynamisme, sont reconnus par tous, en particulier des consultants indépendants et des établissements financiers spécialistes des collectivités locales. C'est une situation appréciable qui nous autorise à franchir une nouvelle étape de notre développement qui correspond à l'attente des Charentonnais.



Les parcs et jardins de la ville font l'objet d'un entretien régulier, comme ici le square Jules Noël.

depuis 2001. Ces dépenses sont en forte croissance de 20% pour atteindre cette année 16 127 090 €. Charenton se donne comme priorité d'investir pour l'avenir. Les investissements se concentrent dans les secteurs de la petite enfance, de l'enseignement primaire et secondaire et de l'entretien du patrimoine. L'évolution sociologique de la population qui s'est traduite à la fois par l'ins-

à ce choix. Tout d'abord, il s'agit de financer des dépenses d'équipement en très forte augmentation (+ 20% par rapport à 2003) tout en limitant l'endettement. Les opérations majeures concernent la maternelle Conflans, la crèche des Bordeaux, l'aménagement de la verrière de Bercy en salle de quartier, l'acquisition du terrain pour ériger le lycée polyvalent et l'entretien cou-

Les grands équilibres du budget



Pour une saine gestion, un effort particulier est consacré à l'épargne (autofinancement), pour financer les dépenses d'investissement.

Ce dossier doté de graphiques simples, vous présente un panorama complet du budget municipal 2004.

Ce dernier est conforme aux objectifs et aux engagements annoncés par la municipalité : pérenniser voire développer le niveau et la qualité de services destinés à l'ensemble des Charentonnais et améliorer le cadre de vie par la réalisation de projets ambitieux, respectueux tant au plan de l'urbanisme de la ville qu'à celui de ses équilibres financiers.

Part représentée par les taxes directes locales

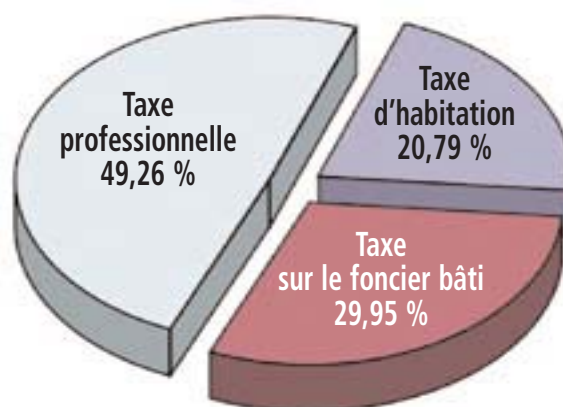
Participation entreprises

Taxe professionnelle : 12 307 570 €

Participations habitants

Taxe foncière : 280,15 €

Taxe d'habitation : 194,62 €



Impôts locaux

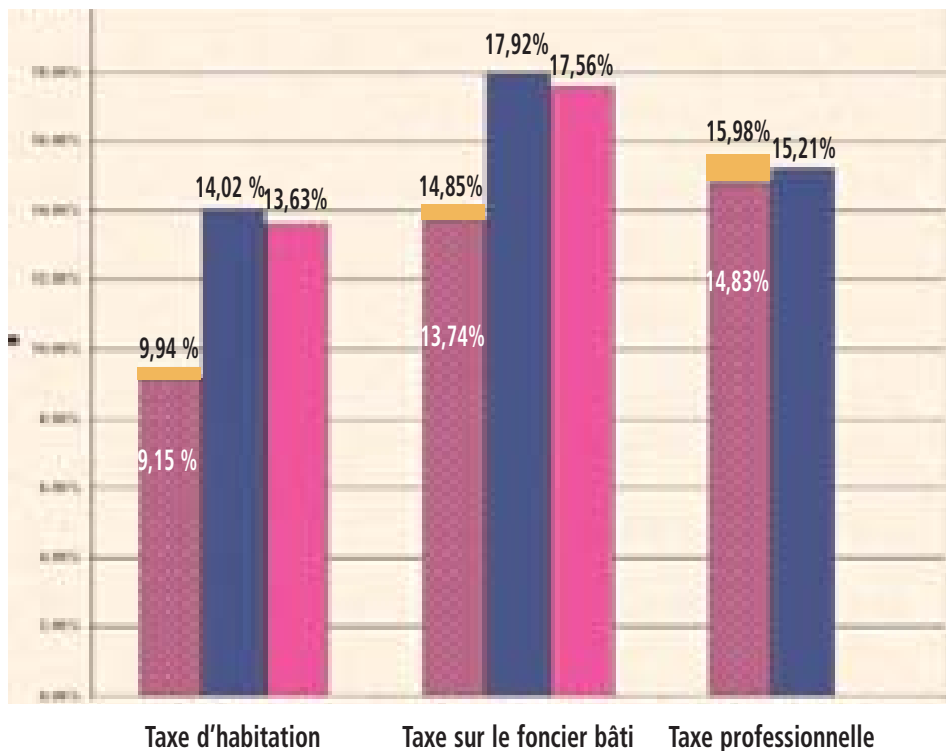
Taux 2004	Taux 2004 Charenton	Fiscalité additionnelle 2004 Intercommunalité	Total 2004 de la fiscalité
Taxe d'habitation	9,15 %	0,791 %	9,941 %
Taxe foncier bâti	13,74 %	1,11 %	14,85 %
Taxe foncier non bâti	18,87 %	1,69 %	20,56 %
Taxe professionnelle	14,83 %	1,15 %	15,98 %

A titre de comparaison, ci-après taxes d'habitation de certaines villes : Nogent-sur-Marne : 14,52% - Fresnes : 14,82% - L'Hay les Roses : 15,35% - Créteil : 17,19% - Sucy en Brie : 19,69%

L'augmentation n'est pas due à la fiscalité additionnelle de la communauté de communes. Elle résulte du besoin de financement des investissements communaux et du besoin d'épargne : taxe d'habitation + 7,587% - taxe foncier bâti + 6,988% - taxe foncier non bâti + 7,870% - taxe professionnelle + 6,676%.

Le taux de la communauté de communes et celui fixé par la ville aboutit aux chiffres ci-contre.

Taux 2004 de la fiscalité directe locale de Charenton et de l'intercommunalité, comparé aux taux nationaux et départementaux



Avec un taux de 9,94%, la taxe d'habitation de la ville est l'une des plus faibles du département du Val-de-Marne.

- Intercommunalité Charenton-Saint Maurice
- Taux Charenton-le-Pont 2004
- Taux moyens 2003 au niveau départemental
- Taux moyens 2003 au niveau national

Les ratios

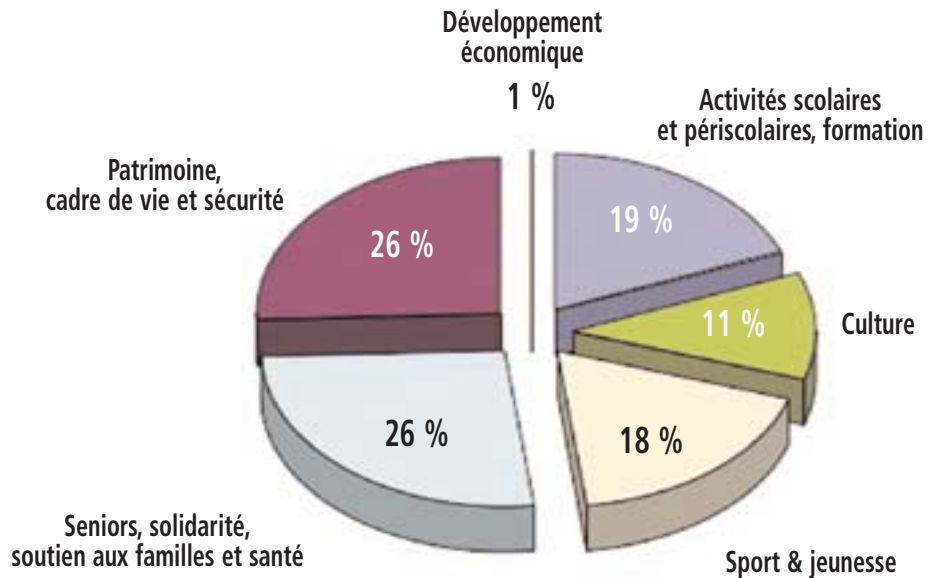
Ratios	Valeurs Budget 2004 de Charenton	Moyenne Villes de 20 000 à 50 000 hab. *
Dépenses réelles de fonctionnement / Population totale	1 388,90 €	1 141 €
Produit des impositions directes / Population totale	713,43 €	598 €
Recettes réelles de fonctionnement / Population totale	1470,78 €	1 304 €
Dépenses d'équipement brut / Population totale	366,24 €	245 €
Encours de la dette / Population totale	987,78 €	1 025 €
Dotations globales de fonctionnement / Population totale	392,70 €	219 €
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	58,43%	54,30 %
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0,79	0,90
Dépenses réelles de fonct. et remboursement de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	1,00	0,95
Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	24,90 %	18,80 %
Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	0,67	0,79
Intérêts de la dette / dépenses de fonctionnement	4,60 %	2,52 %
Evaluation de la charge de la dette (annuité totale) par habitant	159	117,66

* CA 2001 (Source: Direction Générale des Collectivités territoriales mars 2004)

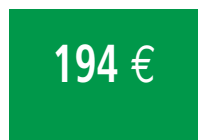
Les services rendus aux Charentonnais

Activités scolaires et périscolaires	6 788 223 €
Culture	3 979 662 €
Sport et jeunesse	6 491 956 €
Seniors, solidarité, soutien aux familles et santé	9 435 457 €
Patrimoine, cadre de vie et sécurité	9 225 505 €
Développement économique, emploi	616 €
TOTAL	35 921 000 €

Près de 36 000 000 € seront consacrés en 2004 aux services directement rendus aux Charentonnais dans tous les domaines de la vie quotidienne : l'environnement, le cadre de vie, la propreté, la sécurité, les services proposés dans le secteur de la petite enfance (crèches, halte-garderies), de l'enfance (écoles maternelles et primaires, activités périscolaires), les seniors, l'action sociale, le sport et la jeunesse.



Par Charentonnais, les services rendus représentent plus de 7 fois la taxe d'habitation acquittée.



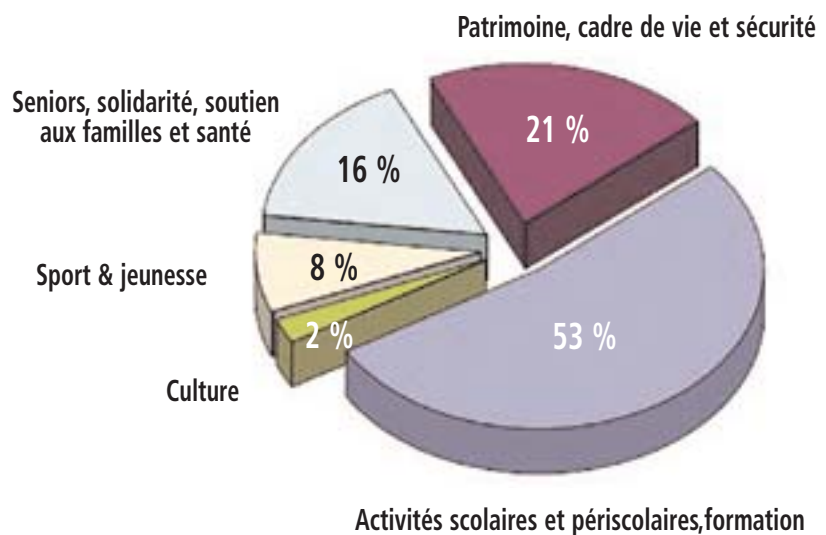
Recette de la taxe d'habitation divisée par le nombre d'habitants.



Service rendu par habitant

Les dépenses d'équipement par activité

En 2004, les dépenses d'investissement progressent, tous secteurs confondus, de 20%, y compris les restes à réaliser 2003, pour atteindre 16 127 090 €.



Investir pour

Le Conseil municipal a réparti pour l'année 2004 les crédits qui vont permettre de construire l'avenir, de développer l'offre de services de qualité aux Charentonnais, d'entretenir et de rénover les équipements publics et d'améliorer le cadre de vie dans les quartiers.



Petite Enfance

1 751 005 €

Reconstruction de la crèche des Bordeaux (le solde : 1 641 379 €) avec extension de ses capacités d'accueil (65 berceaux au lieu de 55). 109 626 € viendront s'ajouter à cette dépense pour différents travaux et matériels dans les crèches municipales et les 2 haltes-garderies. Des personnels supplémentaires seront également recrutés afin de répondre à l'augmentation du nombre de berceaux.

Enfance / Education

Activités périscolaires

1 079 397 €

Solde du paiement de la reconstruction complète de l'école maternelle Conflans (520 025 €).

Entretien et achat de matériels mobiliers pour les établissements scolaires (559 372 €).



Logement

Vie des quartiers

Solidarité / Seniors

458 862 €

Aménagement de la verrière dans le quartier de Bercy (320 500 €). Travaux à la Résidence Jeanne d'Albret (climatisation : 44 233 €). Divers Travaux au Centre Portier, notamment la véranda de la salle d'accueil pour le 3^e âge au Service retraités (90 405 €). Une somme de 3 724 € est également prévue pour des travaux d'entretien dans ce secteur.

Jeunesse

284 000 €

Hébergement provisoire d'Aliaj pendant la période de reconstruction des locaux (224 000 €) et études de reconstruction du site (60 000 €).

Sports

374 438 €

Etudes d'aménagement d'un nouveau gymnase sur l'île Martinet pour le futur lycée et les associations charentonnaises (87 200 €) et des sous-sols de l'école Aristide Briand (30 000 €).

Réfection de la toiture du Dojo (116 364 €). Cette année, différents travaux seront effectués dans les équipements sportifs, pour un montant de 110 374 €. Arrosage automatique du stade Charentonneau. (30 500 €).

Culture

276 374 €

Différents travaux d'entretien et de rénovation seront effectués dans les équipements culturels (276 374 €).



l'avenir

Lycée Polyvalent

5 397 868 €

Acquisition du terrain du futur lycée polyvalent d'enseignement général.

Accroissement du patrimoine communal

619 958 €

Acquisition du terrain angle rues Nocard et Conflans (219 958 €). Acquisition de locaux quai des Carrières (400 000 €).

Adaptation et entretien du patrimoine

4 172 696 €

Agrandissement et aménagement du Centre Technique Municipal (2 987 743 €). Entretien du patrimoine communal (1 184 953 €).



Nelles technologies / Informatique

317 925 €

Acquisition en 2004 de matériels informatiques et de divers logiciels pour les services administratifs (173 857 €) et les établissements scolaires (144 068 €).

Espaces verts

Voirie

Eclairage public

Urbanisme

1 394 570 €

Réfection complète de la voirie de la rue Pasteur (132 000 €), de la rue de Conflans entre la rue Victor Hugo et la rue des Bordeaux (380 000 €). Réfection du revêtement sur diverses voies communales (155 000 €). Aménagement des domaines publics pour l'accessibilité des personnes handicapées (1^{ère} tranche : 31 000 €). Aménagement d'un arrêt de bus rue de



l'Arcade (39 000 €). Eclairage public rue Jean Pigeon et liaison Parc de Conflans/villa Bergerac (60 000 €). Mise aux normes d'éclairage public et de feux tricolores (100 000 €). Travaux divers

espaces verts (71 000 €). Talus EDF Villa Bergerac (213 000 €). Etude de stationnement et élaboration du PLU (135 820 €). Aire de jeux jardin Cardinal de Richelieu (77 750 €).

Vos prochains rendez-vous

Conférence Histoire de l'Art

Paul Cézanne (1839-1906)
Vendredi 30 avril



L'Atelier municipal d'Arts Plastiques Pierre Soulages vous propose de découvrir avec Christine Kastner-Tardy cet artiste majeur célébré cette année aux Galeries Nationales du Grand Palais. Cézanne, le maître d'Aix, a persévéré dans sa recherche, souvent solitaire. Il a pourtant fréquenté les grands maîtres du Louvre, travaillé dans l'Oise auprès du peintre Pissarro. Avec patience, il a construit, synthétisé, ordonné la nature ouvrant des voies nouvelles aux artistes du 20^e siècle.

Vendredi 30 avril de 19h à 20h45
Tarif : 7€. Tarif réduit : 4€ pour les élèves de l'Atelier.

Vente de billets sur place, dès 18h30
au T2R - 107, rue de Paris.

Concerts

Découvrez les jeunes talents du Conservatoire

Mardi 4 mai à 20h30 au petit t2r

Vous pourrez écouter les élèves des 2^e et 3^e cycle du Conservatoire André Navarra, ainsi que Julien Papazian, jeune pianiste doté d'une grande technique musicale, qui a été reçu brillamment au concours d'entrée à l'Ecole nationale de Créteil, en supérieur, dans la classe de Jean-Bernard Hupmann. Vous découvrirez également la future génération de grands guitaristes avec Nicolas N'Guyen qui a réussi au concours d'entrée au C.N.R. de Saint-Maur, en supérieur. Un grand moment musical à ne pas manquer. **Entrée libre.**

Récital de piano

Vendredi 7 mai à 20h30 au petit t2r

Le Conservatoire André Navarra reçoit le jeune et brillant pianiste Martin Surot. Né à Annecy en 1983, après des études musicales au Conservatoire Supérieur de Musique de Genève, il entre en septembre 2001 au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris dans la classe de Jean-François Heisser. En 2003, il obtient le 1^{er} prix avec félicitations du jury au concours de Sucy, un 3^e prix au concours international de piano Cittadi Ostra ainsi que le prix de l'Académie Internationale Maurice Ravel de Saint-Jean de Luz.

Entrée libre.

Exposition

Sculpteurs et photographes d'aujourd'hui

Du 6 au 22 mai

Avec Dorothea Buczkowska, Jean-Baptiste Guyot, Cathy Bion, Maciek Stépinsky. Cette exposition s'étendra sur la ville avec des œuvres exposées dans des lieux inédits et équipements de la commune.

Visite commentée

Samedi 15 mai, de 16h à 17h30 une visite commentée de l'exposition sera animée par Milène Sarant, professeur d'histoire de l'art. Elle abordera les grandes figures de la sculpture et de la photographie au 20^e siècle et présentera les œuvres et artistes de l'exposition.

Entrée libre

Espace Camille Claudel

Vernissage le 6 mai à partir de 18h30

Exposition ouverte du mercredi au samedi de 14h à 18h. Entrée libre



Retenez cette date

Samedi 22 mai : Vive l'Art Rue !

Soyez acteur et spectateur de votre journée

Le service culturel de la ville, Aliaj, l'Union Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture vous invitent à rejoindre les artistes de la rue ! Spectacles de rue, conteurs, comédiens, échassiers, graffeurs... vous attendent samedi 22 mai place Aristide Briand et allée des Tilleuls (place de la Coupole).

Venez exercer vos talents de peintre ou tout simplement prendre plaisir à participer à "Vive l'Art Rue!" en "croquant" sur toile un moment de la fête. Des toiles vierges seront disponibles dès 14h, sur leur chevalet, allée des Tilleuls !

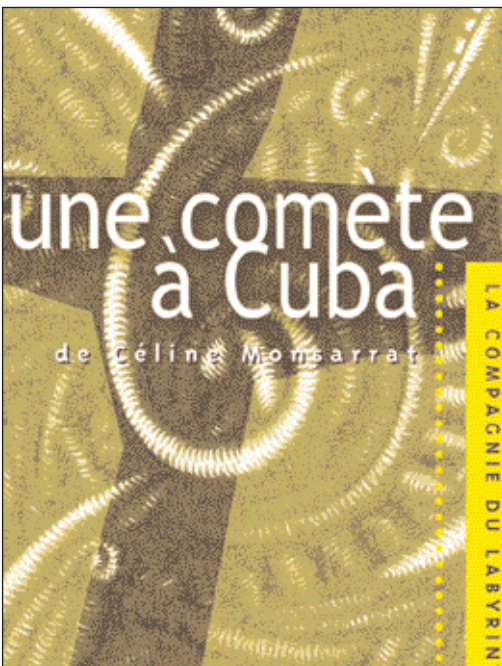
La manifestation s'achèvera à la nuit tombante avec une séance "cinéma plein air". Dans le prochain Charenton Magazine, vous retrouverez le programme détaillé de cette manifestation.

A l'affiche au petit t2r

Théâtre

Une comète à Cuba

Du 16 au 30 avril



D'après l'œuvre originale de Céline Monsarrat. Mise en scène : Serge Sandor et Céline Monsarrat. Musique : Mijail Gonzalez Sédres et 3 musiciens sur scène. Avec : Mireille Delcroix, Maïté Monceau, Danièle Douet, Sophie Arthuys, Stéphanie Mathieu et Peter King. Le 11 avril 1910, la Comète de Halley traverse le ciel de Cuba... Nous retrouvons les sœurs Alba exilées sur cette île du bout du Monde... Comment vont-elles s'accommoder de ce bouleversement cosmique ? Ces "nonnes espagnoles" qui n'ont conjugué toute leur vie que rigueur et sacrifice se jettent alors, à cœur et à corps, dans une folle aventure cubaine sur des airs de "Mambo" et de "Salsa".

107, rue de Paris

Les 16, 17, 18, 22, 23, 24, 25, 28, 29 et 30 avril

20h30 en semaine et 17h le dimanche

Tarifs : 15€ et 10€

Réservations : 01 47 76 67 00

Programme et renseignements sur www.charentonlepont.fr rubrique Théâtre

Réservations par mail : t2r@charentonlepont.fr en précisant le spectacle, votre nom, le nombre de places, la catégorie et vos coordonnées (adresse, téléphone).

Lectures du lundi

Tous les lundis, le T2R organise à 19h, des lectures de textes de pièces de théâtre dans la salle du petit t2r. L'entrée est libre. Il vous est possible de rencontrer

et discuter avec les metteur en scènes, les auteurs ou les comédiens après chaque lecture dans le foyer-bar du théâtre. Le programme des lectures est affiché sur les panneaux de théâtre. Nous souhaitons vous rencontrer nombreux au cours de ses lectures.

A noter particulièrement

Lundi 19 avril : "Ahmed le Subtil" d'Alain Badiou par la Compagnie "T'occupe pas du chapeau de la gamine"

Mardi 27 avril : "Anne 2032" d'Alexandre Tchoubanov.

A l'affiche au TVO

Concerts

L'Orchestre National d'Ile-de-France

Dimanche 2 mai à 15 h
49, rue du Mal Lelerc - Saint-Maurice

Voyage à Prague

Soliste : Patrice Fontanarosa (violon)
Direction : Juraj Valcuha
Le prétexte de ce programme est l'anniversaire d'Anton Dvorak et de Leos Janacek.

Dvorak : Danses slaves opus 46 et 72
Suk : Fantaisie pour violon et orchestre opus 24 en sol mineur
Dvorak : Romance pour violon et orchestre opus 11 en fa mineur
Janacek : Sinfonietta
Tarifs : 15 € et 7 €



Humoriste

Stéphane Guillon

Vendredi 7 mai à 20 h30
49, rue du Mal Lelerc - Saint-Maurice

"Petites horreurs entre amis"

Avec son humour noir mais pas trop, son air de ne pas y toucher, son phrasé impeccable, ses mots choisis, jamais vulgaires mais toujours caustique, Stéphane Guillon brosse un portrait de notre société avec un humour décalé et affuté.



EN BREF

◆ FÉLICITATIONS

Au championnat départemental de judo, Claire Magne, du Judo Club de Charenton, a décroché la médaille d'or dans la catégorie benjamine (- 44 kg).

Félicitations et tous nos encouragements pour le reste de la saison !

◆ THÉÂTRE

Dans un espace ouvert à des formes de spectacles originaux et inattendus, la compagnie du Fa propose des cours et des stages de théâtre, de danse, de cirque, de clowns, de marionnettes et de masques au studio théâtre de Charenton situé 86, rue de Paris. C'est également un lieu de résidences pour les compagnies et artistes qui souhaitent partager avec le public leur passion et leur compétence.

Direction : François Bourcier et Agnès Arnau.

Rens. : 01 43 96 21 05

◆ APÉRITIF CONCERT

Samedi 15 mai de 18h30 à 20h, le Comité des Fêtes vous invite à un apéritif concert gratuit, dans le quartier de Bercy place Henri d'Astier.

◆ BROCANTE DU LIONS CLUB

Samedi 12 et dimanche 13 juin de 8 h à 18 h, le Lions Club organise sa 10^e brocante pour le financement de ses œuvres sociales. 1 jour : 10€ le mètre linéaire. 2 jours : 18€ le mètre linéaire.

Renseignements et réservations au 01 49 77 09 21

Fax : 01 43 68 57 09

Vives, les vacances !

Club Aliaj 11-15 ans

Vacances de printemps

Les vacances de printemps promettent d'être riches en découvertes et activités de plein air.

Jusqu'au 23 avril, les animateurs accueillent les jeunes Charentonnais de 11 à 15 ans au centre de loisirs du quai des Carrières, tous les après-midi du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Des activités sont proposées chaque jour dans le cadre d'un projet de réalisation :

- création d'une marionnette géante pour le défilé de Vive l'Art Rue !, le 22 mai
- atelier mode et stylisme pour créer ses propres vêtements
- club "Mediados" pour s'exprimer par la vidéo, la presse écrite ou la radio

Chaque jour également, des sorties et activités sont proposées : piscine, visite de Paris en bus, rafting, journée à Fontainebleau, promenade à cheval, Adventureland, visite du Stade de France.

Renseignez-vous sur le calendrier quotidien auprès d'ALIAJ - 7 bis, quai de Bercy.

Tel. 01 45 18 32 64

L'été des 17/25 ans

Opération Jobs d'été

Les vacances d'été arrivent à grands pas. En partenariat avec le Pôle Economie et Emploi, le Point Informations Jeunesse (PIJ) vous propose de vous accompagner dans vos recherches d'emplois saisonniers. Il organise des ateliers "Jobs d'été" à partir du 28 avril. Ils auront lieu les mercredi et samedi de 14 à 18 h, sur rendez-vous.

Destination vacances !

Envie de soleil, d'évasion, de chantiers humanitaires et de bons plans ? Pour organiser votre voyage, Aliaj met à votre disposition la liste des sites Internet et la documentation vous permettant de concocter des vacances comme vous les aimez.

Renseignements : Aliaj - Point Informations Jeunesse. Tél. 01 45 18 32 65

Séjours d'été à petits prix

Afin de permettre à un maximum d'enfants

de partir en vacances, Aliaj a procédé à un réajustement des participations financières demandées aux familles, en fonction de leurs revenus.

Les montants de base initialement annoncés dans le Guide de l'été 2004 ont ainsi diminué de 100 € dans certains cas. Quelques places sont encore disponibles sur les cinq destinations proposées aux adolescents de 11 à 17 ans, encadrés par des équipes qualifiées.

Du 3 au 12 juillet - 13/17 ans : Les Vans (Ardèche) - à partir de 185€

Du 16 au 28 juillet - 14/17 ans : Porticcio (Corse) - à partir de 255€

Du 17 au 30 juillet - 11/15 ans : Quiberon (Morbihan) - à partir de 225€

Du 2 au 15 août - 11/15 ans : Morzine (Morbihan) - à partir de 220€

Du 6 au 21 juillet - 14/17 ans : Port Bou (Espagne) - à partir de 265€

Inscriptions jusqu'au départ, dans la limite des places disponibles

Guide de l'été disponible dans les équipements municipaux et sur demande à Aliaj : 01 45 18 32 64



Groove party

Samedi 24 avril de 15h à 20h, Aliaj présente *The Groove Party III* à l'Espace Médicis. Au programme : Dance Hall, Ragga, Hip Hop, House, Zouk... avec DJ BJOB et DJ J-MET.

Prix d'entrée : 4 € avec une boisson.

Vente des billets : Aliaj 7 bis, quai de Bercy ou sur place à l'Espace Médicis 12 rue du Cadran.

Gala départemental de GR

Le 8 mai, Attitude Charenton GRS organise, avec le soutien de la municipalité, le 1^{er} gala départemental de gymnastique rythmique et sportive au gymnase Nelson Paillou.

■ Un sport alliant grâce et technicité

L'objectif de ce gala est de promouvoir auprès du public ce sport de loisir, alliant grâce et haute technicité. Six clubs valdemarnais renommés se retrouveront pour des démonstrations : Créteil, Thiais,

Le Perreux, Chevilly-Larue, Ivry Charenton. Ballon, cerceau, ruban, corde, et massues voltigeront dans les airs et les gymnastes défieront les lois de l'apesanteur pour la plus grande joie des spectateurs.

Le gala est placé sous la responsabilité technique de Marie-Thérèse Tridot, responsable technique d'Attitude Charenton GRS.

Les jeunes gymnastes charentonnais vous attendent nombreux pour une soirée placée sous le signe de la beauté, de la grâce et du sport ! Venez les encourager et faire découvrir à vos enfants une activité sportive qui les étonnera et qui, peut-être, suscitera des vocations. ■

Tarif : 8€. Enfants et famille des licenciés : 4 €
Vente des billets : mercredi 5 mai de 18h à 20h au complexe sportif Nelson Paillou ou sur place 30 mn avant le spectacle.
Attitude Charenton GRS
Rens. : 01 43 78 94 60 / 01 43 78 63 77



La Gymnastique Rythmique (GR) a depuis longtemps conquis ses lettres de noblesse à Charenton avec l'association Attitude Charenton présidée par Corinne Patarin qui en donne régulièrement la preuve.

Le 8 mai prochain à 20h30, le gymnase Nelson Paillou accueillera 50 gymnastes, les meilleures du département.



La Saint-Charles de Charenton Basket sur le web !

La Saint-Charles de Charenton Basket vous informe en temps réel sur son site dont la nouvelle adresse est: www.webscc.net

calendriers, les contacts, ... bref, tout ce que vous devez ou espérez savoir sur un des tous premiers clubs de Basket d'Île-de-France, en terme de licenciés ou de niveau de compétition. Alors, pas une seconde à perdre, cliquez sur nous !

Prochains matchs des équipes de Championnat de France à domicile, au Palais des Sports de Charenton.

Vous y trouverez toutes les infos utiles pour adhérer, participer, assister, encourager, animer, ainsi que l'historique du club, les entraîneurs, les résultats, les



Cette tribune de libre expression est placée sous la responsabilité exclusive de ses auteurs.



Je veux tout, mais sans payer !

Le 30 avril 2003, le Maire a réuni le Conseil municipal en séance extraordinaire afin de délibérer sur l'acquisition d'un terrain (7 200 m²), rue de l'Embarcadère, pour y construire le lycée polyvalent que chacun appelle de ses vœux depuis près de dix ans. Dans un premier temps l'opposition s'est félicitée de cette décision qui satisfait les familles et qui fut votée à l'unanimité.

A présent, alors qu'il s'agit de financer le terrain et les premières études destinées à configurer les équipements sportifs attenants, l'opposition municipale s'y refuse en ne votant pas le budget. C'est un peu facile ! De ce fait, elle s'oppose également au financement des restructurations de la crèche des Bordeaux et de la maternelle Conflans, ouvertes aux enfants en ce début d'année.

Nos adversaires de la gauche dite unie sont décidément inconséquents. D'autre part, faut-il leur rappeler que dans les villes que leurs amis administrent, ils détiennent le triste record de la plus forte fiscalité de taxe d'habitation 2003 : Cachan (16,56 %), Créteil (17,19 %), Limeil Brévannes (20,76 %) ou Villeneuve Saint-Georges (20,76%).

Il vaut mieux payer sa taxe d'habitation à Charenton (9,94 %) que dans certaines communes du Val de Marne !

Notre opposition municipale de Charenton restera-t-elle toujours irresponsable ?

Jean-Marie Brétilion
et les 28 élus du groupe "Charenton Demain"

Il a osé !

Près de 10% d'augmentation des impôts locaux ! (taux et bases réunies)

Le maire de notre ville a attendu... le 22 mars, lendemain de sa réélection, pour annoncer cette nouvelle. Voilà le cadeau du maire à ses administrés pour les remercier de l'avoir réélu dès le 1^{er} tour des élections cantonales.

Et dire que l'un de ses thèmes de campagne était... la prétendue fiscalité galopante du Conseil général !

Alors que de toute évidence, il le savait depuis un certain temps ; alors que les élus du groupe "Réunir pour Changer", par ma voix, lui expliquaient que sa folle gestion aboutirait inévitablement à cette hausse; alors qu'il y a moins d'un mois, il niait vouloir le faire, le voilà obligé de se démasquer.

La saine gestion d'une ville impose une vision d'avenir et une méthode. Deux choses qui font gravement défaut à l'équipe en place. Depuis le début du mandat municipal, à chaque budget, j'explique qu'il ne faut pas confondre vitesse et précipitation. Deux illustrations pour étayer mon propos (les exemples ne manquent pas, mais la place dans cette tribune m'oblige à en limiter la liste) :

Saine gestion ? Vitesse ou précipitation ?

Alors que le projet de lycée est à notre grand regret à l'abandon depuis des années, voilà que notre maire achète en urgence un terrain à prix d'or (plus de 5 Millions d'euros) à une société immobilière bien contentée de trouver "un naïf" pour se défaire d'une parcelle sur laquelle, depuis plus de 10 ans, elle ne savait que faire. Pire encore, le maire et son équipe ne savent toujours pas ce que vont coûter les aménagements nécessaires à l'arrivée de ce lycée (gymnase, abords, ...). C'est plusieurs millions d'euros qui ne sont ni anticipés, ni programmés.

Saine gestion ? Vitesse ou précipitation ?

Pour la venue de NATEXIS et du Crédit Foncier de France rien n'a été prévu au préalable (les riverains en savent quelque chose !) et pourtant les permis de construire ont été signés. Des aménagements sont nécessaires. Ils n'ont été ni anticipés, ni programmés.

Alors, je me permets un conseil, qui devrait être une règle : avant toute décision d'importance engageant les finances de notre commune, il faut : faire une étude de coûts et de faisabilité, exposer le projet, consulter et écouter les citoyens et ensuite, seulement ensuite, décider en fonction des réelles capacités financières de la ville.

Avec mes collègues du groupe des élus de l'opposition "Réunir pour Changer" nous continuerons de vous alerter. Lorsque c'est de notre argent dont il est question, il convient d'être vigilant et responsable. Depuis 3 ans le maire, lui, "navigue à vue" !

Groupe des élus "Réunir pour Changer"



Etat civil

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Janvier 2004

GHOLAM Ryan. CHEKLER Elsa.

Février 2004

MOUNKID Samy (1^{er} Jumeau). MOUNKID Sophia (2^e Jumelle). GUÉRIN Vincent. MERLIN Martin. CREPIN Emma. OUDIN Marie. BOCCARA Shirel. FAUQUIER Alizée. CISINSKI Inès. ASSOR Shirel. ITTAH Noémie. PÉNOT Noémie. GIRAUD Lucy. SIMON Jérémy. NAHAL Abdeljalil. BELLAÏCHE Eve. MEDANE Maxime. PORTNAI Zoé. KARACHIRA Eva. DADOUN Lou. NADJAR Menahem. GARNIER Liam. UTVIK Odin. DELACRETAZ Thomas. COEUR Clément. NSOMI MOUTOMBO Rifick. CHOUKRI Hamza. GINIEIS Agathe. LEGROS Ethan. ERAT Eray. NICOLAÏ Andréa. ANTREASSIAN Jade. CHAPUIS Camille. LAVERGNE Juliette. DALI-ALI Lilou. DA SILVA Mathis. COMBAZ-DEVILLE Thibaud.

Mars 2004

MARY Karla. VIGUIER Maxime. SITRUK Elyran. TORI Toscane. ATLAN Raphaël. TORLOTIN Nina. SERRA Léonard. GONÇALVES Enzo. SAINT-MARTIN Jil. LE Bao-Han. ODILE Malon. PEREIRA Louane. RANGUIN Inès. MAIGNAN Anton. GEGAUFF Mizuki. MOUFLE Baudouin. MARCIANO Avi. DE ZOYSA SIRIWARDENA Eavma. BENHOCINE Mirah. ARZOIN Raphaël. THUAYRE Déborah. SARMIENTO Evana. ANSEL Kamilia. PONGE Céleste.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

Février 2004

MICHEL Florence et LEMPEREUR Ludovic. LEPELLETIER Stéphanie et AZZAOUI Abdellah. AUGER Danielle et de LAVAIS-SIÈRE de VERDUZAN Jean.

Mars 2004

LEMAIRE Claudine et LOMBARD François. BELHASSEN Delphine et BOKOBZA Xavier. ATTIGUI Naéma et HAMMA Hakim. DUVACHER Aude et BOUJDAY Adél. TCHINI Nadia et HABASSI Mourad. BIDEH-HADJELA Nadia et KHENTEUR Omar. CARRÉ Amandine et CHARTER Matthieu.

Décès

Avec nos sincères condoléances

Février 2004

GRIMAUD Suzanne Epouse TONELLI. JUÉRY Eugène. DELAUNE Janine Vve KAUFFMANN. LEBRUN Violette Vve DESRUELLES. FERRO Angelo. MINOT Roger. GLOWICKA Marianna. GERBOIS Simone Vve QUANTIN. PELLETIER Roger. FRANC Marcelle Vve BERANGER. COMBE Fernande Vve TAPIN. ZADKOVIC Marija Epouse SEGAVIC.

Mars 2004

LENGLET Jacques. ROBERT Hermance Vve CABOS. ALQUIER Aimée Vve BERGÉ. KAMMER Martine. BERNARD Maria Vve FIGON. CHINETRO Jean. AMOULIEN Paulette Vve SIMONNET. GIRARD Marie Vve SYLVAIN.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en avril 1988, doivent venir se faire recenser d'avril à juillet 2004. Ceux nés en mai 1988, doivent venir se faire recenser de mai à août 2004. Ceux nés en juin 1988, doivent venir se faire recenser de juin à septembre 2004. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis a vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille des parents
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens. Service Etat-Civil, 16, rue de Sully. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15. Fermé à partir du samedi 12 juillet.

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu jeudi 13 mai à 19h30 en Mairie (1^{er} étage)

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, lundi 19 avril à partir de 19h.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition mercredi 14 et samedi 24 avril 04, avenue Jean Jaurès, face au marché couvert de 9h à 12h.

Médecins de garde

En semaine : Tel. 01 43 76 33 33 (soirée)
Nuits, samedis à partir de 16h30, dimanches et jours fériés : 01 48 19 24 64

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01 48 52 31 17

Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu à l'Espace Médicis, vendredi 30 avril de 14h30 à 19h30.

Lavage des conteneurs

Le lavage des bacs à ordures ménagères (bac vert) aura lieu dans les deux secteurs de la ville, lundi 26, mardi 27 (secteur 2) et mercredi 28 avril, pendant la collecte, par un camion de nettoyage qui suit le ramassage du camion-benne.

Pour toute information complémentaire, contactez la Direction du Patrimoine & du Cadre de Vie au 01 46 76 47 00



Pharmacies de garde

- Dimanche 25 avril
Mortillaro – 58 bis, quai des Carrières
Tel. 01 43 68 43 50
- Samedi 1^{er} mai
Dimanche 2 mai
Bonneval-Dike - 24, rue Adrien Damalix
94410 Saint-Maurice
Tel. 01 43 68 08 13
- Samedi 8 mai
Dimanche 9 mai
Auger – 10, place de l'Europe
Tel. 01 49 77 56 56
- Dimanche 16 mai
Bernhard- 68 bis, rue de Paris
Tel. 01 43 68 00 38

Françoise Charrier nous a quittés

Nous avons la douleur de vous faire part du décès, le 24 mars dernier, de madame Françoise Charrier, 69 ans, Présidente de la section Charenton/Saint-Maurice de la Croix-Rouge Française.
Le Maire et le Conseil municipal présentent leurs sincères condoléances à sa famille.

une comète à Cuba

de Céline Monsarrat

MISE EN SCÈNE
SERGE SANDOR - CÉLINE MONSARRAT

Les 16, 17, 18, 22, 23, 24, 25, 28, 29 et 30 avril 2004

20h30 en semaine / 17h le dimanche

Tarifs : 15€ et 10€ / réservation au 01 46 76 67 00

Le petit t2r et la compagnie du labyrinthe



COMITÉ DE COOPÉRATION DE
GESTION ET DE PROMOTION DE
SAINT-MAURICE



radio
LATINA
99FM



SACD